



PROSIMAR

Association pour la protection du site &
de l'environnement de Sainte Marguerite

Sommaire:

Editorial	1
CA et Bureau	2
Chenilles processionnaires du pin: qui fera quoi à l'automne?	2
Connaître les caractéristiques de Pornichet et de ses voisins	2
Résidents secondaires	3
Adhésions - Actualités	4

Richesse de résidents secondaires

Quelle ambiguïté derrière ce titre ? Est-ce à dire que les résidents secondaires représentent une classe sociale riche et privilégiée ? C'est certainement le point de vue de certains élus ou responsables politiques, tels le président du Conseil Général de Loire Atlantique, qui s'agace devant « *ces occupants de résidences secondaires* » (cf *Echo de la Presqu'île* du 23.09.2016), ou encore les maires de St Nazaire et Batz/mer qui appliquent aux résidents secondaires des surtaxes de 60% et 20% sur la taxe d'habitation. Que serait la Loire-Atlantique sans ses résidences secondaires littorales ?

A l'opposé, les maires de La Baule et du Pouliguen affirment l'apport financier des résidents secondaires dont leurs communes ne pourraient se passer pour maintenir un haut niveau d'équipements.

Toutes les communes touristiques, littorales et balnéaires sont riches de leurs résidents secondaires.

Et la richesse de ces communes n'est pas seulement financière, elle se révèle dans leur histoire, dans leur caractère, dans leur économie, dans leur architecture, dans leur population diversifiée, dans leur capacité d'accueil touristique, dans leur activité commerciale et culturelle. Ces apports sont complémentaires de ceux des résidents permanents. Les besoins ne sont pas les mêmes. Les pratiques et les modes de vie non plus.

Il est tentant pour nos édiles de se préoccuper plus des habitants permanents - leurs électeurs - et d'oublier leurs résidents secondaires, pourtant gros contributeurs au budget de la commune, sans besoin de surtaxe. Ce sont les résidences secondaires et les résidences hôtelières qui apportent cette diversité générationnelle, caractéristique des familles en vacances, et l'animation qui en résulte.

Bien souvent, des résidents secondaires deviennent des résidents permanents quand les contraintes professionnelles disparaissent, à l'heure de la retraite.

Les familles des résidences secondaires sont souvent très anciennes, et reviennent de génération en génération à Pornichet, même lorsque la résidence d'origine a été vendue...L'histoire de Pornichet est plus marquée par ces familles fidèles à ce territoire, que par celles qui sont arrivées lors de ces deux dernières décennies. Chacun a droit à sa place, sans discrimination.

A tous, nous souhaitons de trouver le soleil et le bien-être en cette période de vacances, et nous vous attendons nombreux à notre Assemblée générale du vendredi 4 août à 10h!

Alain Doré

Président PROSIMAR



Correspondance:
Centre Camille Flammarion
7, bd de la république
44380 PORNICHET

RETROUVEZ
PROSIMAR SUR LE
WEB:

www.prosimar.org

Bureau et CA:

Président:: Alain Doré
V-P délégué: Hervé Jamet
Secrétaire.: Paul Suinat
Trésorier: Léon Garnier
Secrétaire-adj.: Jo Touvet
Trésorier-adj. Jean-Pierre
Raymondi
Membres: Stéphane Aerts
Antoine Brebion
Martine Buron
Arnaud Darmaillacq
Jean-Pierre Doutriaux
Jenny Dupanier
Claude Gérard
Michèle Jussier
Eric Lory
Jeannick Martel
.....

Président d'honneur:
Maxime Labarbe

V-Président(e) d'honneur:
Bernadette Damien
Guy Maïer

Autres membres d'honneur
Henry Garnier
Marie-Madeleine Rellet
Jean-Pierre Furet
Roger Roux

Téléphone:
Président: 06 80 20 38 40
V-Président: 06 77 70 51 22

Siège: :

Centre C. Flammarion

7 Bd de la République
44380 Pornichet

Chenilles processionnaires du pin: qui fera quoi à l'automne ?

La recrudescence de chenilles processionnaires observée en mars-avril 2017 montre que les moyens actuels de lutte sont totalement insuffisants.

PROSIMAR a écrit à l'Agence Régionale de Santé (ARS Pays de Loire) qui a répondu, renvoyant vers les municipalités et la FDGDON44 (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles), mais précisant tout de même : « *en France métropolitaine, la chenille processionnaire du pin ne fait pas l'objet d'une réglementation instaurant une lutte obligatoire, car l'espèce n'est pas classée au titre de la santé publique. En conséquence de quoi, l'Etat et les collectivités n'ont aucun pouvoir pour imposer une lutte, ni obligation de la prendre en charge.* » Bref, adressez-vous aux mairies pour organiser une lutte collective...PROSIMAR a écrit aux maires de St Nazaire, Pornichet et La Baule pour leur demander de déclencher une opération d'épandage aérien du Bacille de Thuringe, en faisant une demande commune dérogatoire au préfet, comme prévu dans les textes.

Malgré des échanges réguliers d'information avec la conseillère municipale de Pornichet et le chef de service chargés de l'environnement depuis 3 ans, nous n'arrivons pas à obtenir une décision des maires pour agir sur la globalité du territoire !



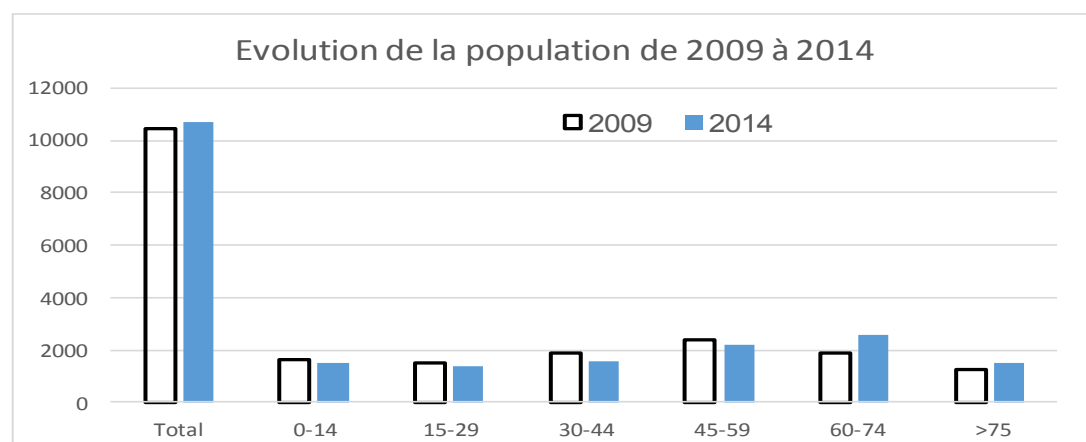
Les actions sur le domaine municipal sont une chose; celles des particuliers en sont une autre. Seule une action collective et coordonnée sera efficace!

En attendant, intensifions la mise en place de pièges à phéromones, des nichoirs à mésanges, des pièges circulaires sur les arbres, et l'échenillage direct lorsque c'est accessible... Les adhérents de PROSIMAR engagés dans cette lutte sont invités à transmettre toutes informations et observations à info@prosimar.org.

Et si cela ne suffit pas, faudra-t-il utiliser le coup de fusil ?

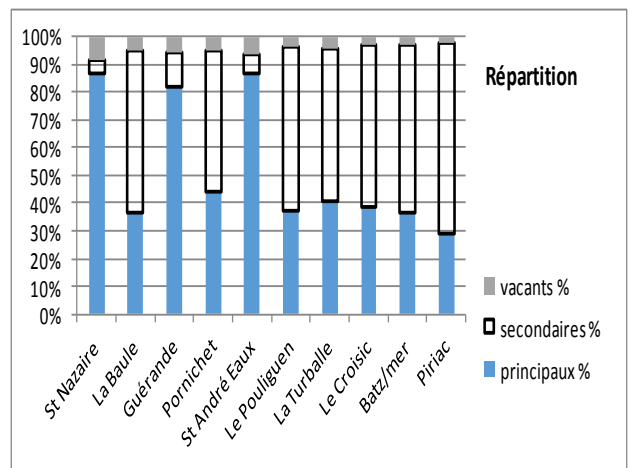
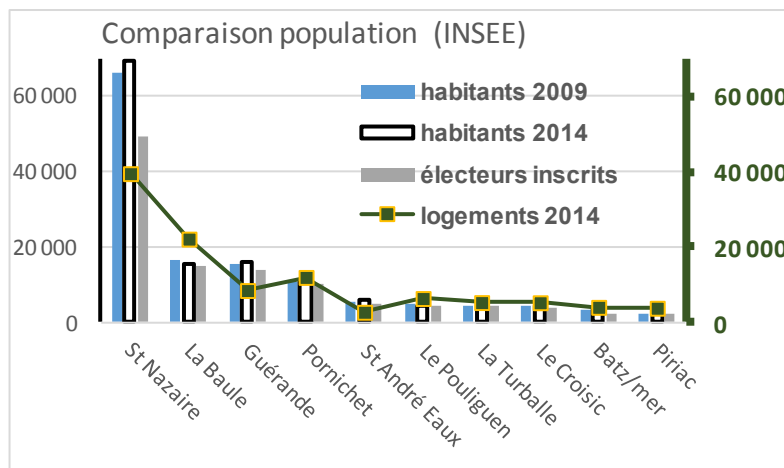


Connaître les caractéristiques de Pornichet et de ses voisins



Selon l'INSEE, la population est passée 10 466 à 10 709, par une augmentation des seniors et une diminution des autres tranches d'âge:

	0-14 ans	15-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	>75 ans
2014	1500	1389	1592	2178	2566	1484
2009	1619	1469	1866	2394	1862	1256



Lorsque le nombre de logements est supérieur au nombre d'habitants, il y a évidemment une forte proportion de résidences secondaires...

Situation des communes locales soumises à l'art. 55 loi SRU (objectif 20% de Taux LLS en 2025)

Les communes de moins de 3500h ne sont pas concernées (Batz, Piriac).

	St Nazaire	La Baule	Guérande	Pornichet	St André Eaux	Le Pouliguen	La Turballe	Le Croisic	Batz/mer	Piriac
Tx de réalisation de l'objectif 2014-2016		123%	153%	167%	110%	211%	51%	136%		
Taux LLS 01.01.2016		7,6%	11,5%	6,7%	7,7%	9,9%	8,0%	11,8%		

Résidents secondaires

Lors de notre assemblée générale de 2016, la discussion avait été vive sur la considération de la mairie envers les résidents secondaires. Les finances de la ville restent bonnes (« *Les voyants sont au vert* ») et la municipalité maintient le taux des impôts locaux sans augmentation. Reste qu'un résident secondaire qui paie des impôts à Pornichet est considéré comme un **non-Pornichétin**, et ne peut bénéficier des tarifs réservés, comme ceux de **Sportissimo** pour les jeunes...

Les villas de Pornichet se dévoilent et sont souvent ou ont longtemps été la propriété de résidents secondaires attachés à Pornichet. A Ste Marguerite, **Ker Juliette** est un hôtel et une résidence « phare »; **Fleurs de France** abrite la dernière colonie de vacances (SNCF), mais toutes les autres villas remarquables même amputées d'une partie de leur terrains, appartiennent à des résidents principaux (**Laetitia, Marie-Caroline...**) ou secondaires (**Ar Bann, K. Gaidic, Le Bourbonnais, K.Yette, Ste Anne...**), certaines acquises plus ou moins récemment, d'autres patrimoine de famille pornichétines depuis des décennies. Le graphique ci-dessus à droite montre bien l'importance des résidents secondaires dans toutes les communes, hors St Nazaire, Guérande et St André des Eaux. Parmi celles littorales, Pornichet est la commune qui en a le plus faible pourcentage (51% contre 58 et 59% à La Baule et au Pouliguen), chiffres de 2014... Une autre caractéristique est le nombre de logements par rapport au nombre d'habitants: La Baule a un parc de logement de 1,5 fois sa population permanente et Pornichet seulement 1,1 fois...

En 2014, le nombre d'électeurs inscrits (10074) à Pornichet par rapport à la population diminuée de la tranche d'âge 0-18ans fait apparaître environ 1060 électeurs résidents secondaires, soit à peu près 10% du corps électoral.

Toutes ces données sont à mettre à jour: Pornichet a une évolution positive de sa population. Est-ce la cause ou la conséquence des programmes immobiliers ?

Un autre phénomène croissant est la location temporaire des résidences secondaires par site internet (airbnb) qui conduit même des sociétés à acquérir des maisons particulières pour développer cette nouvelle économie...

BULLETIN D'ADHESION A PROSIMAR

A retourner à **PROSIMAR**
Espace Camille Flammarion
7 Bd de la République - 44380 PORNICHET

1- NOMPrénom.....

2- NOM.....Prénom.....

Profession : 1-.....

2-.....

Adresse à PORNICHET.....

.....44380 Pornichet

Tél.....

Adresse HORS SAISON.....

.....Ville:.....

CP:Tél.....

adresse e-mail.....@.....

(cette adresse courriel nous permettra de mieux vous informer et plus facilement)

J'adhère à l'Association PROSIMAR et verse une cotisation* de€

- Ci-joint, un chèque de 15,00 € cotisation individuelle
- Ci-joint, un chèque de 21,00€ cotisation couple ou familiale
- Ci-joint, un chèque de 42,00 € cotisation de soutien
- Ci-joint, un chèque de 30,00 € cotisation personne morale
- Ci-joint, un chèque de.....€ cotisation donateur

Chèque à libeller à l'ordre de **PROSIMAR**

Date.....Signature :

* objet d'une attestation fiscale (-66%)

Rénovation du Remblai

Consultation publique jusqu'au 15 août
sur le front de mer de Pornichet

La municipalité de La Baule avait organisé une consultation publique sur son front de mer dès août 2016 et jusqu'au printemps, autour de 5 thèmes

- la circulation
- le stationnement
- la végétalisation
- l'éclairage
- l'accès à la plage

Nous avons invité les Pornichétins à participer à cette consultation, en précisant bien leur commune Pornichet à la fin du questionnaire.

Pornichet, à son tour, se préoccupe de son **front de mer**, après le **cœur de ville** dans le cadre de son « **projet de ville** ». Un atelier a été organisé avec le public le 18 juillet, et un questionnaire a été mis en ligne sur www.ville-pornichet/mairie/actualites/2930-front-de-mer-votre-avis-nous-interesse.html jusqu'au 15 août., autour de quelques questions:

1. vos déplacements vers le front de mer
2. vos déplacements sur le front de mer
3. vos déplacements depuis le front de mer
4. l'avenir du front de mer
5. informations complémentaires

Répondez nombreux à ce questionnaire

Révision allégée et modification n°6 du PLU

L'enquête publique s'est terminée le 21 juillet 2017, et nous avons regretté qu'elle se termine trop tôt, avant l'arrivée des principaux estivants d'août, habitués de Pornichet.

Cette **révision allégée** consiste à réduire 3 Espaces Boisés Classés (EBC) dans le but de produire des logements neufs derrière l'Hôtel de ville, cadre patrimonial et environnemental remarquable, jouxtant le mini-golf, à créer 10 places de parking supplémentaires, là où l'EBC avait déjà été amputé pour la construction de l'opération du Château des Tourelles dans le PLU de 2010 et permettre la construction de deux nouveaux logements individuels Route de Beauchamp. Il n'est pas acceptable de réduire des EBC pour privilégier des constructions privées. Ces opérations sont en contradiction avec l'art. L131 du code de l'urbanisme et les recommandations de l'Agence Française pour la Biodiversité, agence publique de l'Etat et du ministère de la transition Ecologique.

La **modification n°6 du PLU** traite essentiellement du changement des tranches 3 et 4 de la ZAC Pornichet Atlantique, et accessoirement de l'adaptation des linéaires commerciaux sur les secteurs de Ste Marguerite (conforme à une demande de PROSIMAR) et des Océanes, ainsi que de la simplification du règlement écrit des zones Nm et N, consécutif à l'opération « Plages ».

PROSIMAR a proposé de classer EBC la zone 4, boisée de 200 chênes, située entre l'Île Pré et le Bd de St Nazaire, et de transférer le projet urbain en zone 2AU, largement en friches, de l'autre côté de l'avenue du Petit Canon.

voir le détail des avis: www.prosimar.org/activites.htm

Eoliennes en mer :

voir www.prosimar.org/DLM_Actualites.html